

Christelle TARAUD, *La prostitution coloniale – Algérie, Tunisie, Maroc (1830-1962)*

Catherine Vaudour



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/clo/1167>
DOI : 10.4000/clo.1167
ISSN : 2266-1816

Éditeur

INALCO

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2009
Pagination : 155-157
ISBN : 978-2-85831-182-8
ISSN : 0396-891X

Référence électronique

Catherine Vaudour, « Christelle TARAUD, *La prostitution coloniale – Algérie, Tunisie, Maroc (1830-1962)* », *Cahiers de littérature orale* [En ligne], 65 | 2009, mis en ligne le 01 mars 2013, consulté le 15 décembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/clo/1167> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/clo.1167>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2023.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Christelle TARAUD, *La prostitution coloniale – Algérie, Tunisie, Maroc (1830-1962)*

Catherine Vaudour

RÉFÉRENCE

Christelle TARAUD, *La prostitution coloniale – Algérie, Tunisie, Maroc (1830-1962)*, Paris, Payot, 2003, 495 p. ISBN : 978-2-228-89705-1.

- 1 Christelle Taraud est historienne. *La prostitution coloniale* est le fruit de ses recherches pour sa thèse de doctorat. Elle enseigne actuellement à la Columbia University of New York. Christelle Taraud a également publié *Mauresques. Femmes orientales dans la photographie coloniale, 1860-1910* (Albin Michel, 2003).
- 2 Christelle Taraud exprime les motivations suivantes à propos de son sujet d'étude : « [...] ouvrir de nouvelles perspectives, [...] lever quelques voiles et [...] donner un peu de chair à toutes les femmes anonymes qui ont peuplé, de 1830 à 1962, les maisons de tolérance et les quartiers réservés du réglementarisme colonial » (p. 16).
- 3 La vie de ces « femmes anonymes » est présentée en trois parties, la première dépeint l'univers particulier et très réglementé de la prostitution coloniale. En effet, la réglementation de la prostitution est l'une des prérogatives initiées au tout début de la colonisation en 1830, dès la prise d'Alger. Son instauration ambitionne d'enrayer la propagation d'épidémies et en particulier les maladies vénériennes. Des services sanitaires sont ainsi mis en place et diverses mesures et arrêtés vont se succéder jusqu'aux indépendances. L'aménagement et le contrôle de la prostitution sont néanmoins sous l'autorité policière. L'administration coloniale va concourir à la professionnalisation de la prostitution et au bouleversement des différents statuts des prostituées nord-africaines : les almées (de l'arabe *alem*, « savoir »), courtisanes cultivées, artistes, et les prostituées invisibles : esclaves – domestiques qui jusqu'alors

s'inséraient dans la tradition et la culture nord-africaines. L'administration coloniale importe également une prostitution européenne et crée des maisons closes pour la légiférer. Les musulmans sont dès lors interdits de relation avec les prostituées européennes. Pour les prostituées indigènes, on invente le modèle de « quartier réservé » comme celui de Bousbir à Casablanca représentant l'« archétype de l'économie du sexe » et l'exemple du « modèle réglementariste ». Il s'agit de transformer la réputation de Casablanca désignée alors comme la « Chicago du Maroc ».

- 4 Le développement économique des grandes agglomérations et des grands axes favorise la mobilité et la gestion des prostituées, il permet une rentabilité croissante du marché de la prostitution. L'essor du proxénétisme et de la traite des femmes procède de la mise en place de ce système réglementariste. Quant aux prostituées, elles subissent de nombreux contrôles et l'imposition de taxes sanitaires.
- 5 Mais la réglementation de la prostitution se révèle un échec et engendre une marginalisation de la prostitution, thème traité en deuxième partie. La prostitution indigène clandestine se déploie dans les *souks*, *mellahs*, *fondouks* (sorte d'hôtels) et les cafés maures. Des « maisons de rendez-vous » se créent et les rues deviennent des lieux de « mauvaise vie ». Le racolage des femmes s'effectue dans les *souks* et les *hammams* (demeures d'*Iblis*, le « diable ») par des rabatteurs employés par les tenancières des maisons de tolérance indigènes. En parallèle, les tenancières européennes utilisent également les services de recruteurs de jeunes femmes européennes aux mœurs légères pour les intégrer dans le circuit de la prostitution.
- 6 De son côté, l'armée met en place des bordels militaires de campagne (BMC). Ceux-ci sont entièrement gérés par l'armée en coopération avec les tenancières. Les conditions de ces bordels sont déplorables et scandaleuses, lieux d'abattage et de détournement de mineures : « De toutes les structures prostitutionnelles mises en place par la colonisation française en Afrique du Nord, les bordels militaires de campagne sont de loin, parce qu'ils représentent à un degré extrême le droit du conquérant, sa supériorité et son impunité, celles qui reflètent le mieux la nature profonde de la domination masculine et coloniale (...). » (p. 350)
- 7 Quant aux « insoumises », elles sont difficiles à évaluer à cause de la variabilité de leur situation sociale (prolétariat, veuvage, répudiation...). Les prostituées *baranis*, « gens du dehors », s'aménagent un « espace de l'entre-deux » dans les périphéries.
- 8 La troisième partie explore les fantasmes et les projections sur ces femmes de l'ailleurs. Au travers de la peinture, de la photographie et du cinéma de l'époque coloniale, s'exprime un éventail de stéréotypes et de mises en scène de ces femmes mauresques ou berbères qui, dans l'imaginaire colonial, sont de « mœurs faciles »¹. Les prostituées indigènes sont des « êtres de l'hybridation », à l'image du *sabir* (idiome composé de plusieurs langues : arabe, français, espagnol, italien, maltais) qu'elles utilisent pour se comprendre et échanger et qui témoigne de leur capacité d'adaptation aux mutations sociales. Mais la mixité qu'elles incarnent présente, tel Janus, un double visage, lumineux pour leur résistance ou ombrageux pour leur collaboration charnelle avec le colonisateur.
- 9 Le livre de Christelle Taraud est dense, fouillé et bien écrit. Il nous éclaire sur un pan encore méconnu de l'histoire coloniale et nous révèle que ces femmes anonymes « [...] font lien entre les différentes composantes de la société coloniale, mais proposent aussi une nouvelle lecture possible du rapport entre dominant et dominé » (p. 386).

NOTES

1. Cf. les films de Julien Duvivier, « Pépé le Moko » et « La Bandera » par exemple.